

**Réponses du Transporteur  
à la demande de renseignements numéro 1  
de l'Union des consommateurs  
(« UC »)**



1 **DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DE UC**

2 **1. Références :**

- 3 **i.** HQT-1, document 1, page 11  
4 **ii.** HQT-1, document 1, page 30

5 **Préambule :**

6 Le tableau suivant présente un historique des investissements autorisés par la Régie et  
7 réalisés par le Transporteur. Les valeurs sont tirées de la référence i.

Historiques des investissements autorisés par la Régie et réalisés par le Transporteur									
	2011		2012		2013				
	autorisé	réel	autorisé	réel	autorisé	réel 30 avri	estimé 8 mois	total	
<b>Ne générant pas de revenus additionnels</b>	<b>461,6</b>	<b>457,6</b>	<b>466,8</b>	<b>405,6</b>	<b>530</b>	<b>91</b>	<b>378</b>	<b>469</b>	
Maintien des actifs	391,1	380,2	381,7	343,3	423	78	296	374	
Maintien et amélioration de la qualité	45,4	53,2	52	41,1	61	13	45	58	
Respect des exigences	25,1	24,2	33,1	21,2	46	0	37	37	
<b>Générant des revenus additionnels</b>	<b>70,7</b>	<b>56,2</b>	<b>97,6</b>	<b>68,1</b>	<b>68</b>	<b>14</b>	<b>43</b>	<b>57</b>	
Croissance des besoins	70,7	56,2	97,6	68,1	68	14	43	57	
<b>Total</b>	<b>532,3</b>	<b>513,8</b>	<b>564,4</b>	<b>473,7</b>	<b>598</b>	<b>105</b>	<b>421</b>	<b>526</b>	

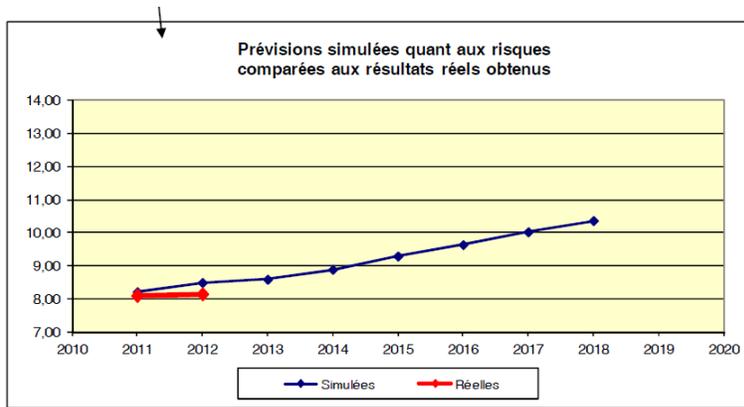
8  
9 La référence i indique également que le montant d'investissements demandé pour l'année  
10 2014 est de 414 M\$ dans la catégorie Maintien des actifs.

11 Le tableau suivant présente l'écart entre les investissements autorisés par la Régie et les  
12 investissements réels pour les années 2011 et 2012 et les investissements autorisés par la  
13 Régie et les investissements réel et estimé 8 mois pour l'année 2013.

Écart entre investissements autorisés et réels							
	2011		2012		2013		
	M\$		M\$		M\$		
Maintien des actifs	10,9	3%	38,4	10%	47,3	11%	

14  
15 On peut constater que pour ces trois années, les investissements autorisés n'ont pas été  
16 réalisés en totalité, particulièrement pour les années 2012 et 2013 pour lesquelles l'écart est  
17 de plus de 10%.

18 La référence ii présente la figure suivante.



1  
2 On peut constater que le niveau de risque réel de l'année 2012 est le même que celui de  
3 l'année 2011, et qu'il est inférieur au niveau de risque simulé.

4 **Demands :**

5 **1.1** Veuillez indiquer s'il y a un lien entre le niveau des investissements de la catégorie  
6 Maintien des actifs et le niveau de risque sur le réseau montré à la figure de la  
7 référence ii

8 **R1.1**

9 **Le Transporteur rappelle que la Stratégie de gestion de la pérennité des actifs**  
10 **(« Stratégie ») vise à maintenir la qualité du service de transport tout en**  
11 **limitant les investissements à un niveau acceptable. Elle repose sur la gestion**  
12 **des risques, en fonction de la probabilité de défaillance des équipements et de**  
13 **l'impact des défaillances éventuelles sur le réseau. Elle a été appliquée pour**  
14 **déterminer, dans une proportion d'environ 75 %, les investissements requis en**  
15 **2012 en Maintien des actifs, notamment les actifs de transport (appareillage,**  
16 **automatismes et lignes).**

17 **Le Transporteur rappelle que la Stratégie lui permet de lisser les**  
18 **investissements et les interventions dans le temps tout en contrôlant le niveau**  
19 **de risque à long terme. La figure 3 illustre le taux de risque réel qui évolue**  
20 **selon les prévisions simulées.**

21 **Il estime que la relation entre le niveau d'investissement et le taux de risque**  
22 **peut être influencée par la valeur variable des équipements visés par les**  
23 **investissements, de sorte qu'un niveau moindre d'investissement, reflétant le**  
24 **remplacement d'un grand nombre d'équipements à faible coût, n'exercera pas**  
25 **nécessairement une pression à la hausse sur le taux de risque.**

26 **1.2** Si oui, veuillez expliquer pourquoi en 2012, le niveau de risque réel a diminué par  
27 rapport au niveau de risque simulé malgré un niveau d'investissements réel inférieur  
28 au niveau d'investissement autorisé.

1 **R1.2**

2 **Le Transporteur rappelle que le taux de risque simulé pour l'année 2012 est**  
3 **évalué en janvier 2012 et tient compte de la grille de janvier 2012 et des**  
4 **remplacements proposés en 2012.**

5 **Le taux de risque réel pour l'année 2012 est constaté à la fin de décembre 2012**  
6 **et tient compte des interventions réalisées en 2012.**

7 **Le Transporteur considère qu'il n'existe pas de lien étroit entre le taux de**  
8 **risque réel d'une année donnée et le niveau d'investissement de la même**  
9 **année, l'évolution du taux de risque devant être examinée en fonction**  
10 **d'investissements sur une plus longue période.**

11 **1.3** Si non veuillez préciser quel serait l'impact de ne pas autoriser la totalité du montant  
12 d'investissement de 414 M\$ pour l'année 2014 dans la catégorie Maintien des actifs

13 **R1.3**

14 **Le Transporteur rappelle que les investissements planifiés en Maintien des**  
15 **actifs assurent le renouvellement nécessaire des installations et des**  
16 **équipements afin d'assurer la pérennité du réseau de transport d'électricité ou**  
17 **de télécommunications.**

18 **Voir également la réponse à la question 1.2.**

19 **2. Références :**

20 HQT-1, document 1, pages 28 à 29

21 **Préambule :**

22 Les figure de la référence présente les **Interventions réalisées en 2012 et estimées en 2013**  
23 **pour la catégorie Appareillage principal et les Interventions réalisées en 2012 et**  
24 **estimées en 2013 pour la catégorie Automatismes**

25 Les valeurs sont en pourcentage selon trois critères d'interventions.

26 **Demande :**

27 **2.1** Veuillez préciser le nombre total d'interventions selon chacun des critères.

28 **R2.1**

29 **Le Transporteur considère que cette demande de renseignements dépasse le**  
30 **cadre du présent dossier.**

31 **Toutefois, le Transporteur rappelle que la planification des interventions tient**  
32 **compte de trois types d'interventions : interventions selon la Stratégie de**  
33 **gestion de la pérennité (la « Stratégie »), interventions selon un diagnostic**  
34 **d'état local et interventions pour raison autre. Le suivi est réalisé pour les**  
35 **équipements qui ont été évalués et classés dans une grille d'analyse du risque**  
36 **permettant de cibler les équipements à risque (c'est-à-dire les équipements à**  
37 **risque élevé, fort et moyen) et ce pour les équipements d'appareillage**  
38 **(électrique et mécanique) et les équipements d'automatismes.**



- 1 • à renouveler le matériel roulant, notamment des fourgons ateliers, des camions utilitaires  
2 et des véhicules légers qui ont excédé les critères de fin de vie utile basés sur le nombre de  
3 kilomètres parcourus, la date de fabrication et l'état général ;
- 4 • à renouveler et mettre à jour des équipements et instruments de laboratoire ;
- 5 • à renouveler des équipements informatiques reliés à la conduite et à l'exploitation du  
6 réseau, notamment mettre à jour l'infrastructure technologique informatique du centre de  
7 conduite du réseau et des centres d'exploitation du réseau dont un projet concernant la  
8 pérennité TI de la sécurisation des installations stratégiques et un autre projet concernant  
9 la pérennité des infrastructures de sécurité TI des zones électroniques critiques ;
- 10 • à maintenir en état des bâtiments administratifs, notamment les centres administratifs et  
11 les centres de téléconduite.

12 La référence ii mentionne les interventions planifiées pour l'année 2013 dans la catégorie  
13 maintien des Actifs de soutien:

14 *Les interventions planifiées en 2013 consistent principalement :*

- 15 • à renouveler le matériel roulant, notamment des fourgons ateliers, des camions utilitaires  
16 et des véhicules légers qui ont excédé les critères de fin de vie utile basés sur le nombre de  
17 kilomètres parcourus, la date de fabrication et l'état général ;
- 18 • à renouveler et mettre à jour des équipements de laboratoire et instruments de travail ;
- 19 • à renouveler des équipements informatiques reliés à la conduite et à l'exploitation du  
20 réseau, notamment mettre à jour l'infrastructure technologique informatique du centre de  
21 conduite du réseau et des centres d'exploitation du réseau ;
- 22 • à maintenir en état des bâtiments administratifs, notamment les centres administratifs et les  
23 centres de téléconduite.

24 On peut constater que la motivation des interventions planifiées pour l'année 2014 sont les  
25 mêmes que celles planifiées pour l'année 2013. Dans trois cas, la motivation consiste à  
26 renouveler des équipements.

27 **Demandes :**

28 **4.1** Pour chacun des cas, veuillez indiquer si les renouvellements font l'objet d'un  
29 échéancier avec une durée définie.

30 **R4.1**

31 **Le Transporteur rappelle que les investissements requis en maintien des actifs**  
32 **de soutien sont déterminés selon des critères particuliers (pièce HQT-1,**  
33 **Document 1, pages 20-21, lignes 18-22 et 1-3), parmi lesquels les**  
34 **renouvellements avec échéanciers précis ne figurent pas expressément. Par**  
35 **exemple, l'âge d'un véhicule est considéré comme un déclencheur de base**

1           **pour son remplacement, mais ce dernier sera reporté si l'état du véhicule**  
2           **le permet.**

3           **Ces investissements sont planifiés annuellement en fonction des besoins qui**  
4           **s'avèrent récurrents.**

5   **4.2**    Si oui, veuillez fournir cet échéancier.

6   **R4.2**

7           **Sans objet.**

8   **4.3**    Si non, veuillez expliquer si ces investissements se répéteront continuellement.  
9            Veuillez expliquer votre réponse

10 **R4.3**

11           **Voir la réponse à la question 4.1.**

12 **5. Référence :**       (i) HQT-1, document 1, page 22  
13                               (ii) R-3817-2012, HQT-1, document 1, pages 20 et 21

14 **Préambule :**

15 La référence i mentionne les interventions planifiées pour l'année 2014 dans la catégorie  
16 maintien des Télécommunication:

17 *Les interventions planifiées en 2014 consistent principalement :*

18 • *à remplacer des liaisons hertziennes analogiques par des liaisons hertziennes numériques*  
19 *(LHN) ;*

20 • *à moderniser les liaisons optiques qui dépassent leur durée de vie par le déploiement*  
21 *d'équipements de nouvelle génération NG-SONET (Next Generation Synchronous Optical*  
22 *Network) et à assurer la pérennité des réseaux d'accès par le déploiement d'un réseau de*  
23 *télécommunications de type IP MPLS/VPN ;*

24 • *à remplacer d'autres technologies (liaisons courant porteur, câbles de cuivre) et des*  
25 *composantes du réseau (bancs de batteries et chargeurs de bancs de batteries) qui ont*  
26 *atteint la fin de leur durée d'utilité.*

27 La référence ii mentionne les interventions planifiées pour l'année 2013 dans la catégorie  
28 maintien des Télécommunication:

29 *Les interventions planifiées en 2013 consistent principalement :*

30 • *à numériser des liaisons hertziennes, notamment les liaisons hertziennes implantées depuis*  
31 *les années 1970 qui dépassent leur durée de vie, pour lesquelles les pièces de rechange ne*  
32 *sont plus fabriquées ou les instruments de mesure nécessaires à leur entretien sont difficiles*  
33 *à trouver ;*

- 1 • à moderniser des liaisons optiques qui dépassent leur durée de vie pour permettre  
2 l'intégration des protections numériques au réseau de transport, par une technologie de  
3 nouvelle génération NG-SONET (Next Generation Synchronous Optical Network) ;
- 4 • à remplacer d'autres technologies (liaisons courant porteur, câbles de cuivre) et des  
5 composantes du réseau (bancs de batteries et chargeurs de bancs de batteries) qui ont  
6 atteint la fin de leur durée de vie utile.

7 On peut constater que la motivation des interventions planifiées pour l'année 2014 est  
8 semblable à celles planifiées pour l'année 2013. Dans le premier cas, il s'agit de remplacer  
9 des liaisons analogiques par des liaisons numériques. Dans le deuxième cas de moderniser  
10 des liaisons optiques, et dans le troisième cas de remplacer d'autres technologies.

11 Dans le cas de la numérisation des liaisons hertziennes, il était prévu un investissement de  
12 16 M\$ pour l'année 2013, et il est prévu un investissement de 23 M\$ pour l'année 2014.

13 **Demandes :**

14 **5.1** Veuillez préciser si le Transporteur entend remplacer la totalité des liaisons  
15 hertziennes analogiques par des liaisons hertziennes numériques (LHN). Veuillez  
16 élaborer votre réponse.

17 **R5.1**

18 **Voir la réponse à la question 4.1 de la demande de renseignements n° 1 de la**  
19 **Régie à la pièce HQT-2, Document 1.**

20 **5.2** Pour la numérisation des liaisons hertziennes, veuillez indiquer si l'investissement  
21 prévu de 16 M\$ sera complètement réalisé en 2013. Veuillez expliquer votre réponse  
22 et préciser le pourcentage des équipements ainsi remplacé.

23 **R5.2**

24 **Le Transporteur prévoit réaliser des investissements de 16 M\$ en 2013 pour la**  
25 **numérisation de liaisons hertziennes.**

26 **Le Transporteur précise que ces projets s'étalent généralement sur un horizon**  
27 **de 2 à 3 ans. Il en résulte que les montants demandés annuellement**  
28 **correspondent au segment annuel requis.**

29 **Près de 70 % de l'ensemble du réseau hertzien aura ainsi été numérisé au**  
30 **31 décembre 2013.**

31 **5.3** Pour la numérisation des liaisons hertziennes, veuillez indiquer si vous prévoyez des  
32 investissements pour l'année 2015 et les années suivantes. Si oui, veuillez indiquer  
33 l'échéancier de la numérisation des liaisons hertziennes.

34 **R5.3**

35 **Voir les réponses aux questions 4.1 et 4.3 de la demande de renseignements**  
36 **n° 1 Régie à la pièce HQT-2, Document 1.**

1 **5.4** Pour chacun des autres cas mentionnés en préambule (autre que la numérisation des  
2 liaisons hertziennes), veuillez indiquer si les interventions planifiées font l'objet d'un  
3 échéancier avec une durée définie.

4 **R5.4**

5 **Le Transporteur rappelle que les interventions en télécommunications**  
6 **reposent sur un diagnostic des actifs pour déterminer si les indices de fiabilité,**  
7 **de continuité de service, d'exploitabilité et de maintenabilité sont respectés.**  
8 **Ces interventions sont étroitement liées aux besoins d'évolution des systèmes**  
9 **d'automatismes et de ceux du réseau de télécommunications. Les**  
10 **interventions sont planifiées annuellement en fonction des besoins qui sont en**  
11 **constante évolution, tel qu'exprimé à la réponse à la question 5.5 ci-après.**

12 5.5 Si oui, veuillez fournir cet échéancier.

13 **R5.5**

14 **Les progrès de la technologie font en sorte que les cycles de vie des produits**  
15 **visés par les investissements en télécommunications et les besoins du**  
16 **Transporteur sont en constante évolution. Ainsi, le Transporteur s'assure que**  
17 **son réseau de télécommunications demeure fiable, performant et sécuritaire. Il**  
18 **en résulte des besoins en investissements constants dans le temps.**

19 **5.6** Si non, veuillez expliquer si ces investissements se répéteront continuellement.  
20 Veuillez expliquer votre réponse.

21 **R5.6**

22 **Voir les réponses aux questions 5.4 et 5.5.**